

## Cléricalisme et anticléricalisme

Le mot cléricalisme provient de «clergé» et «clercs» désignant ceux qui sont chargés de l'organisation de l'activité d'une église, par opposition aux «laïcs», les simples fidèles ; ce dernier terme n'étant pas à confondre avec les « laïques », à savoir les partisans du principe de Laïcité.

Le cléricalisme définit la prétention du clergé à contrôler ou dominer la société et la vie politique ; ce qui impliquerait l'idée que c'est la foi qui dicte la loi, que l'État est subordonné à l'Église, et que la religion doit bénéficier d'un statut de droit public avec les avantages financiers correspondants.

Historiquement cette domination cléricale s'est exercée notamment par l'enseignement qui permettait de «formater» la conscience des élèves et de maintenir une hégémonie idéologique. En France ce cléricalisme catholique fut longtemps antirépublicain. Atteignant son apogée lors de l'affaire Dreyfus, il s'opposait alors à tout progrès social, à toute évolution des mœurs.

Mais actuellement les prétentions cléricales sont le fait de toutes les religions, aussi bien en France qu'auprès des institutions européennes.

A l'opposé, l'anticléricalisme met en cause les prétentions d'un clergé à influencer la société, ainsi que toute intervention du clergé dans la vie publique, sociale et politique.

L'anticléricalisme n'est pas une forme d'athéisme. Ce ne sont donc ni les croyances, ni les religions en tant que telles qui sont critiquées. L'anticléricalisme ne s'oppose qu'au cléricalisme et non à la religion qu'elle soit chrétienne, musulmane ou autre, ni même au clergé quand il s'en tient à un message spirituel. Il n'interdit pas non plus aux religieux de participer au débat démocratique et à l'élaboration des lois en tant que citoyens de la République.

Cette vision de l'anticléricalisme est donc très proche du principe de Laïcité qui se fonde d'abord sur la séparation des églises et de l'Etat. L'État n'exerce aucun pouvoir religieux, il n'est aucunement concerné par les questions théologiques. Face à la diversité des convictions philosophiques ou religieuses, il est neutre. Quant aux églises et aux clergés, ils ne détiennent aucune prérogative ni aucun pouvoir politique.

On ne peut évidemment pas réduire la Laïcité à l'anticléricalisme. Mais avant 1905 l'emprise de l'église catholique était telle que l'anticléricalisme fut alors une dimension nécessaire et essentielle du combat pour la République et pour la Laïcité. Aujourd'hui, face au regain des pressions cléricales quelquefois virulentes contre toute mesure progressiste, voire contre la république elle-même, l'anticléricalisme reste une dimension obligée de notre engagement pour la Laïcité

